

Alertes climatiques - Information à l'ensemble de la communauté éducative

Quatre couleurs pour quatre niveaux de vigilance météorologique en métropole.

La vigilance météorologique est conçue de manière à informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux en métropole. Elle vise à attirer l'attention de tous sur les dangers potentiels d'une situation météorologique particulière et à faire connaître les précautions à prendre pour se protéger.

Les principaux phénomènes concernés :

- vents violents - orages
- fortes précipitations - neige, verglas et grand froid

La graduation du niveau de vigilance :

- **Niveau 4 (ROUGE)**: une vigilance absolue s'impose, des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.

Il convient de se tenir régulièrement au courant de l'évolution de la situation et de respecter impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics selon les procédures décrites ci-dessous.

En vigilance climatique rouge, suivant le secteur de transports, les élèves doivent être gardés dans l'établissement jusqu'à ce qu'un retour sans risque au domicile puisse être assuré. Les personnels alors présents participent à l'accueil et à l'encadrement des élèves jusqu'à la fin de l'alerte. **L'expérience a montré que les parents qui ont tenu à venir chercher leurs enfants se sont parfois mis en situation de grave danger.**

- **Niveau 3 (ORANGE)**: une très grande vigilance est requise, des phénomènes météorologiques sont prévus; suivre les conseils émis par les pouvoirs publics.

Pas de mesure spécifique générale à prendre sauf avis donné par la Direction académique.

- **Niveaux 1 et 2 (VERT et JAUNE)** : ils ne font pas l'objet d'un état de pré-alerte.

Transmission des informations :

Le cas échéant et en fonction du type d'information à transmettre, l'établissement pourra utiliser les moyens suivants ; le site internet (www.clg-lotrentanel-gignac.ac-montpellier.fr), les courriels, les SMS.

Dans tous les cas et en particulier lorsque les moyens de communication habituels sont interrompus, il convient d'être à l'écoute de **France Bleu Hérault (101.1 FM)** partenaire privilégié avec la préfecture, et qui relaie en cas de crise, les messages d'alerte.

Organisation des retours vers le domicile :

Une coordination totale des transports est assurée par Hérault-Transports sous contrôle du Préfet. Le chef d'établissement ne peut prendre la décision d'un retour anticipé ou différé des élèves.

Seuls les parents possédant l'autorité parentale et / ou les responsables légaux sont habilités à récupérer les élèves à l'école ou dans l'établissement lors d'une alerte climatique en niveau de vigilance rouge, si le confinement n'est pas exigé.

Le Principal